**Appel à Projets : actions éducatives 2022/2023 en direction des collégiens des Bouches-du-Rhône**

**Les actions de niveaux: classes de 6e, 5e ou de 4e**

Les priorités des actions départementales s’articulent autour de la mise en œuvre d’un parcours éducatif du collégien intitulé « RESPECT », qui a pour objectifs de sensibiliser, agir sur la prise de conscience, questionner, rendre acteurs les collégiens, en vue de les aider à devenir des citoyens responsables et respectueux d’eux-mêmes, des autres et de leur environnement.

Elles visent à conforter l’action éducative formelle en favorisant une pédagogie ouverte, éducation non formelle.

1. **Les actions par niveau de classe**
2. **Thème général « le respect de notre environnement » Niveau de classe de 6ème**
	1. **Thématique « Découverte du patrimoine naturel de Provence** **»**

Cette action fait l’objet d’une fiche spécifique.

* 1. **Thématique « Mon collège durable »**

**Objectifs de la thématique**

* Faire prendre conscience aux collégiens des enjeux liés au développement durable dans leur quotidien au collège
* Sensibiliser les collégiens au respect de leur cadre de vie, dans et hors les murs du collège,
* Positionner les collégiens, les équipes éducatives et techniques comme acteurs du bien vivre au collège et de l’amélioration de leur cadre de vie,
* Sensibiliser à la culture scientifique.

Cette thématique pourra notamment prendre la forme d’un nettoyage à l’intérieur et aux abords immédiats du collège impliquant les élèves et l’ensemble de la communauté éducative.

1. **Thème général « Le respect de soi » Niveau de classe de 5ème**
	1. **Thématique « La Prévention des addictions »**

**Objectifs de la thématique**

* Informer les élèves sur les différentes formes d’addictions et leurs processus : (drogue, alcool, Internet, pornographie, écrans, réseaux sociaux, jeux vidéo, jeux d’argent…)
* Faire prendre conscience des conséquences d’une addiction
* Aborder les aspects juridiques et les risques encourus
* Présenter les différentes démarches de prévention et d’aide
	1. **Thématique « La bonne alimentation »**

Intégré au Plan Charlemagne, il s’agit du volet éducation du plan d’actions du Département « La Provence dans mon assiette », destiné à offrir à tous les collégiens une restauration scolaire saine, de qualité et respectueuse des terroirs.

**Objectifs de la thématique**

* Sensibiliser à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
* Encourager les comportements alimentaires favorables à la santé et éco-citoyens
* Encourager leur contribution à la lutte contre le gaspillage alimentaire en les sensibilisant aux impacts économiques et environnementaux

Les actions proposées pourront notamment prendre la forme de la visite d’une exploitation agricole dont les pratiques sont respectueuses du terroir (agriculture bio, raisonnée …).

1. **Thème général « Le respect des autres » Niveau de classe de 4ème**
	1. **Thématique « Les gestes qui sauvent »**

**Objectifs de la thématique**

* Initier aux gestes de premiers secours
* Savoir passer un message d’alerte précis et adapté au service de secours
* Savoir se protéger et savoir mettre une victime en position d’attente
* Savoir utiliser un défibrillateur automatique
	1. **Thématique « La sécurité routière »**

**Objectifs de la thématique**

* Prévenir les conduites à risques en suscitant une pratique citoyenne du code de la route
* Aborder les comportements civiques en transport individuel ou en commun.
* Sensibiliser les collégiens sur la conduite d'un deux-roues motorisé ou non, et les risques associés
* Valoriser les déplacements alternatifs pour se rendre au collège
	1. **Thématique « La prévention de la violence en milieu scolaire »**

**Objectifs de la thématique**

* Définir les différentes formes de violence en milieu scolaire et leurs conséquences
* Acquérir des compétences sociales, civiques et relationnelles, pour mieux faire face à ces situations
* Apporter des conseils et des outils pour les victimes et témoins d’acte de violence en milieu scolaire, notamment de harcèlement
1. **Financement des actions**

Le Département financera les projets retenus et attribués aux collèges selon le barème suivant, dans la limite des crédits inscrits au budget départemental :

* Action en présentiel dans le collège : forfait de 80€/heure/intervenant
* Installation logistique dans le collège : forfait de 40€/heure/intervenant (installation de matériel, montage, démontage, 2 heures maximum)
* Spectacle face aux élèves (2 classes minimum) : 230€/artiste intermittent
* Spectacle face aux élèves (2 classes minimum) : 160€/technicien intermittent

En cas d’intervention à distance liée à l’impossibilité d’effectuer l’action en présentiel, la même grille tarifaire s’appliquera. Le porteur de projet devra dans ce cas se rapprocher au préalable du Département pour accord et fournir une attestation justifiant le choix de cette modalité, au vu des restrictions d’accès dans le collège concerné.

Si l’action proposée est retenue et sous réserve des demandes des collèges, le Département indiquera à la structure le nombre d’interventions qu’elle devra effectuer durant l’année scolaire 2022/2023, après le vote à la commission permanente.

1. **Procédure**

Le porteur de projet transmet sa proposition dans les conditions référencées ci-après et doit fournir les pièces et justificatifs suivants :

* 1 fiche de synthèse par action (ci-dessous) dûment complétée en respectant impérativement :
	+ Le nombre de caractères imposé
	+ Les formats informatiques Word et PDF
* 1 fiche de présentation de l’association et de son projet associatif
* 1 liste détaillée des expériences menées en direction de collégiens les deux dernières années
* Les CV des intervenants
* Les supports pédagogiques éventuels utilisés avec les collégiens

Le porteur de projet devra déposer ce dossier comme précisé dans l’appel à projet.

**Fiche de synthèse du projet**

**Actions éducatives 2022/2023 en direction des collégiens des Bouches du Rhône**

**Les actions de niveaux: classes de 6e, 5e ou de 4e**

Thème général : *« indiquez ici le thème général, parmi ceux mentionnés ci-dessus****»***

Thématique : « *indiquez la thématique dans laquelle s’inscrit l’action, parmi celles ci-dessus* ***»***

L’intitulé de l’action : .…

Nom de l’association : ….

Adresse : ….

Nom Président(e) de l’association : ….

Contact pour l’action : ….

Tél : ….

Courriel : ….

Site internet : ….

Le contenu et les objectifs de l’action (3 000 caractères maxi)

…

Le déroulé détaillé de l’action (3 000 caractères maxi):

…

Le niveau de classe concerné : 6ème ou 5ème ou 4ème (générales, SEGPA; ULIS, UPE2A)

Les enseignements concernés : ….

Les modalités de l’action : ….

Le nombre de classes par action: ….

Le nombre, le nom et la qualité des intervenants : ….

Les modalités techniques et logistiques (500 caractères maxi):

.…

….

Le nombre maximum d’actions pouvant être réalisées par la structure dans l’année scolaire: Nombre : ….

Le coût détaillé d'une action au regard des critères de financement indiqués au paragraphe II financement des actions:

….